NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

89 N° 10 1967

Retouches à la liturgie de la Semaine Sainte?

Adrien NOCENT (osb)

p. 1069 - 1084

https://www.nrt.be/fr/articles/retouches-a-la-liturgie-de-la-semaine-sainte-1480

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Retouches à la liturgie de la Semaine Sainte ?

Certains s'en étonneront, d'autres, un peu par habitude ou par tactique, crieront au scandale. Ne serait-ce pas, en effet, un signe flagrant d'instabilité, l'indice d'une insatisfaction maladive et d'un désir immodéré de nouveautés pour elles-mêmes qu'un souhait d'aggiornamento d'une liturgie, rénovée il y a seulement une dizaine d'années ? Le travail de rénovation aurait-il manqué de bases scientifiques et pastorales sérieuses et aurait-il à ce point négligé l'anthropologie contemporaine qu'il faille songer à de nouveaux remaniements ?

Cet article, sans vouloir être exhaustif mais en présentant d'une manière générale les célébrations de la Semaine Sainte, voudrait amener ses lecteurs à réagir sur les possibilités d'amélioration et les exigences actuelles de certaines retouches à opérer prudemment pour correspondre aux besoins souvent exprimés par des pasteurs et des fidèles.

En fait, après le choc donné en 1952 par la rénovation de la Veillée pascale [1], puis, en 1956, par celle de toute la Semaine Sainte [2], on s'y est vite accoutumé et les modifications, pourtant radicales, apportées alors semblent maintenant toutes naturelles et allant de soi. Depuis quelques années, il est vrai, nous avons pris l'heureuse habitude de réformes profondes en bien des domaines. Cependant il fallait à ceux qui ont entrepris la rénovation de la Semaine Sainte et le sens de l'histoire et le sens des besoins pastoraux et un indéfectible courage pour réaliser ce qui nous paraît maintenant très naturel. Ce fut la première réforme liturgique importante menée à bien depuis 1570. Elle fut conduite selon la méthode qui serait préconisée plus tard par la Constitution sur la Liturgie [3] : étude historique, théologique, pastorale. Elle remettait courageusement à l'honneur le souci d'authenticité : la Veillée reprend sa place normale, la nuit ; on supprime l'Heure de l'office qui correspond à la célébration de la messe vespertinale ou d'une autre célébration. Décisions qui allaient à l'encontre d'une mentalité encore très juridique de

1. Voir les documents dans H. SCHMIDT, *Hebdomada Sancta*, Herder, 1956, Volumen Primum.
2. *Ibidem.*
3. ***Constitution sur la Liturgie*, chapitre I, n. 23.**

la prière imposée par l'Eglise. Le souci de mettre en relief une structure simple et compréhensible des célébrations caractérise encore cette réforme, audacieuse en son temps. Pour la première fois on inaugurait une tactique devenue maintenant familière et dont on peut apprécier les résultats : on mettait au banc d'essai des dispositions nouvelles durant trois ans. En même temps était admise la pratique d'une certain pluralisme : cet « experimentum » était libre et l'on put voir dans la ville de Rome la Veillée pascale célébrée la nuit et selon le rite nouveau à Saint-Jean-de-Latran, tandis qu'à la Basilique Vaticane on suivait le rite « ancien », célébré le samedi matin.

Il est bon de rappeler ces faits. Ils furent parfois soulignés en leur temps [4]. Ils sont déjà trop oubliés de nos jours. Ils marquaient la naissance d'une mentalité nouvelle et le point de départ d'une technique de rénovation dont nous tirons maintenant les bénéfices. Il faut éviter, aussi bien en matière de liturgie qu'ailleurs, certains oublis, forme particulière d'ingratitude et d'une suffisance que l'on voudrait toujours ingénue.

*
* *

La rénovation de la Semaine Sainte connut le succès que l'on sait. Fut-elle parfaite ? Comme les travaux des hommes peuvent l'être. Il serait trop facile de la mettre en jugement en profitant du recul qu'elle-même nous a donné et avec la mentalité actuelle dont elle est en grande partie responsable. On pourrait, par exemple, lui reprocher, notamment pour la Veillée pascale, d'avoir trop insisté sur des rites périphériques, comme les incisions dans le cierge pascal, et de n'avoir pas suffisamment accentué l'essentiel, de n'avoir pas poussé jusqu'au bout certaines simplifications et, pour sacrifier à la mode actuelle, d'être restée trop attachée encore à une forme de liturgie d'allure monastique. Ce serait oublier les circonstances et l'esprit que rencontra la rénovation d'alors. De nos jours, la faculté d'entendre les leçons de la Veillée dans notre langue et d'y répondre par des chants immédiatement compréhensibles nous a ouvert les yeux sur l'essentiel, nous a rendus plus exigeants et moins enclins à nous complaire dans des restitutions secondaires qui trouvaient davantage leur place quand l'essentiel nous était livré avec moins d'évidence et de force. En quelque dix années le progrès dans la catéchèse biblique et liturgique a été considérable ; le Concile a ren-

4. Voir la bibliographie considérable sur la Semaine Sainte dans H. SCHMIDT, *op. cit.*, et aussi dans la bibliographie courante de la Revue : *Questions liturgiques et paroissiales.*

versé bien des obstacles et a permis d'envisager avec sérénité des réalisations dont il eut été inopportun en 1952 et en 1956 de prononcer même le nom : songeons à la concélébration et à la communion sous les deux Espèces, à une large utilisation de la langue vivante, à la possibilité de faire des expériences contrôlées et à l'admission comme chose normale d'un certain pluralisme d'usages liturgiques. L'expérience de ce premier et remarquable renouveau, le recul du temps, une mentalité plus ouverte, l'acquis certain d'une compréhension meilleure de l'essentiel de la liturgie, un désir toujours plus grand, et avivé par ce premier renouveau, d'une participation plus plénière, plus directe, plus vivante aux diverses célébrations, une redécouverte plus fondamentale du mystère de Pâques engagent à tirer profit des travaux précédents et à retoucher çà et là certaines célébrations de la Semaine Sainte.

*
* *

Quels sont les problèmes posés aujourd'hui et auxquels l'expérience de dix bonnes années confèrent une importance exceptionnelle ?

En général et en prenant soin de bien distinguer les régions et les mentalités diverses, on peut constater qu'un certain affinement liturgique et un réel approfondissement nous ont rendus moins sensibles à l'une ou l'autre reconstitutions plus voyantes auxquelles fut fait tout d'abord un accueil chaleureux. Nous songeons, par exemple, à la procession des rameaux et au lavement des pieds du jeudi saint. D'année en année, certaines paroisses, certains milieux, sans qu'il soit permis de les accuser de respect humain, ont ressenti une gêne indéfinissable à reproduire des gestes qui leur paraissent, dans le contexte de leur propre vie actuelle, assez inauthentiques. Sans verser dans la sécheresse d'un dangereux intellectualisme et sans répudier les formes extérieures, nécessaires à toute liturgie, on se sent davantage porté vers une plus grande intériorité, une célébration plus dépouillée et mieux centrée sur l'essentiel. On n'estime plus beaucoup les multiples changements de vêtements et de couleurs liturgiques, pas plus qu'on n'est impressionné par les croix et les statues voilées. Un manque évident d'adaptation s'est fait sentir davantage tant à propos de certaines cérémonies, comme celles du début de la Veillée pascale, que pour certains formulaires comme celui de l'*Exultet*, dont le texte grandiose est cependant trop dense. Mais le problème crucial, vraie quadrature du cercle, reste celui de la conservation de l'intégrité du caractère propre à chaque célébration et, à la fois, de leur brièveté. Comment ne pas altérer le caractère d'une célébration tout en l'abrégeant ? Telle est la problématique difficile des offices

de la Semaine Sainte et principalement de la Veillée pascale. Il serait vain à ce propos de rappeler qu'il s'agit de célébrations qui ne viennent qu'une seule fois dans l'année et qui, dès lors, doivent être supportées par les vrais chrétiens. Il s'agit beaucoup moins d'une attitude de patience et d'ascèse que de la possibilité pour la psychologie occidentale actuelle — car il en va autrement par exemple pour une bonne partie de l'Afrique — de prolonger une célébration en y participant authentiquement, pleinement, sans qu'elle ne devienne un exercice d'ascèse et non pas avant tout un instant privilégié d'union à Dieu à travers et dans une assemblée consciente de l'action sacrée à laquelle elle se livre. Si toute prière comporte un aspect ascétique, il ne faut pas que l'ascèse prenne la part du lion et détourne de l'essentiel, mais qu'elle y conduise.

Ce qui vient d'être exposé succinctement ne devrait pas induire en erreur sur notre pensée. Il ne s'agit pas de revenir à une liturgie puriste, réservée à des petits groupes d'intellectuels qui ne supportent plus le folklore. Au contraire, nous voudrions que, dans chaque région et chaque pays, le folklore propre à la Semaine Sainte trouve sa place dans la liturgie elle-même et ne soit pas réduit à se dérouler à côté d'elle. Nous ne pensons pas non plus à une hiérarchie de valeur et ne plaçons pas au premier rang, comme étant supérieure aux autres, une célébration plus sobre et plus intellectuelle. Nous pensons seulement qu'il faut envisager un pluralisme rituel et respecter les diverses mentalités, sans qu'il y ait lieu de les classer selon un ordre de préférence qui serait subjectif. Est parfaite, non pas une célébration en soi, mais celle qui correspond au milieu où elle se déroule.

*
* *

Venons-en aux questions plus précises. Nous soulevions plus haut celle du dimanche des rameaux. On sait qu'à Rome la liturgie de ce dimanche fut toujours avant tout celle de la Passion, évocation objective et synthétique de ce qui serait détaillé dans le Triduum pascal. Le titre primitif de ce dimanche spécifiait au mieux l'esprit de sa liturgie : *Dominica in Palmas de Passione Domini*[5]. On y proclamait la Passion du Christ. La procession des rameaux fut toujours considérée comme une para-liturgie accessoire, encore que son caractère messianique et parousiaque s'accordât parfaitement avec la Passion et la Mort triomphantes du Christ. La rénovation de la

5. L. K. MOHLBERG, *Liber sacramentorum romanae ecclesiae ordinis circuli (sacramentarium gelasianum)*, Roma, Herder, 1960, *Dominica in palmas de passione domini*, XXXVII, p. 53.

Semaine Sainte remit à sa place — elle avait pris une importance indue — la bénédiction des rameaux, réduite cette fois au minimum, tandis qu'était restituée et dégagée de certains usages locaux et voyants la procession elle-même, plus triomphante, plus étoffée. Il faut cependant en convenir, l'affinement biblique et liturgique laisse mieux apparaître dans certains milieux et dans certaines villes l'aspect quelque peu factice de ce genre de procession d'origine locale. Les cortèges politiques eux-mêmes deviennent de plus en plus l'affaire de meneurs ou de jeunes, ils frisent vite le ridicule et enthousiasment de moins en moins. Se promener en ville, palme à la main, pour acclamer le Christ-Roi peut paraître un peu étrange, même si l'on ne porte pas la palme à la main. On peut être allergique à l'exotisme et à une extériorisation sans lendemain. Ne généralisons cependant pas : en plusieurs régions cette procession est bien accueillie et c'est à ce point que l'un ou l'autre pasteur se demande si nous ne devrions pas délibérément abandonner la tradition romaine et faire de ce dimanche celui du triomphe du Christ. On abandonnerait ainsi la proclamation de la Passion du Christ pour celle de l'entrée messianique à Jérusalem. Mais peut-être serait-ce là une pastorale à vues courtes. Ne vaut-il pas mieux laisser s'exprimer le triomphe du Christ le vendredi saint, la nuit de Pâques, le jour de l'Ascension, en lui laissant toutes ses harmoniques, plutôt que de constituer artificiellement un dimanche de la royauté messianique du Christ ? La sûreté de goût et de théologie qui se vérifie souvent dans la tradition antique de la liturgie romaine se retrouve ici encore. Il serait en fait peu éducatif pour le peuple chrétien de ne pas lui donner l'occasion d'entrer dans la Semaine Sainte par la proclamation de la Passion du Christ et de lui donner l'occasion d'acclamer trop superficiellement le triomphe du Christ, enlevant ainsi aux célébrations qui vont suivre quelque chose de leur fraîcheur, diminuant la valeur propre du Triduum pascal et du temps de Pâques.

Le problème de l'adaptation de la procession des rameaux en certains endroits n'en reste pas moins posé. C'est ici que pourrait intervenir une solution pluraliste. La procession subsisterait telle qu'elle est. Elle pourrait même subir quelques retouches qui l'améliorent, mais là où elle ne serait pas jugée opportune et moins adaptée, elle pourrait être remplacée de diverses manières ; par exemple par une liturgie de la Parole la veille ou, le jour même, par une solennisation de l'*Introït* de la messe. On peut songer aussi, au moment de la proclamation de l'évangile, à la juxtaposition de deux péricopes évangéliques : celle de l'entrée messianique à Jérusalem (*Mt* 21, 1-9), à la fin de laquelle, au verset 9, serait introduite tout naturellement l'acclamation des fidèles (*Turbae autem quae praecedebant et quae* ***sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna Filio David, benedictus***

qui venit, etc.), et, facilement relié à cette péricope, le récit de la Passion.

Les fidèles ne participent guère à la célébration de la messe les mardi et mercredi saints. On prévoirait donc, répartie en un cycle de trois ans, la proclamation du récit de la Passion dans Matthieu, Marc et Luc. Rappelons que ce dimanche serait appelé « Dimanche de la Passion ou des rameaux ». Il faudrait prendre soin, et ceci n'est pas sans importance pour une théologie de la messe, d'inclure dans cette proclamation de la Passion du Christ le récit de la Cène, afin de mieux faire comprendre la jonction entre elle et le sacrifice de la croix. Pour éviter une excessive longueur, on supprimerait ce jour-là le chant du Credo et on choisirait un formulaire bref du Canon.

*
* *

Quand fut entreprise la première rénovation de la Semaine Sainte, on n'aurait pu même songer à mettre en question l'articulation du Triduum pascal. L'habitude était prise d'y inclure les jeudi, vendredi et samedi saints [6]. L'affinement biblico-liturgique du peuple chrétien en était à ses débuts et revenir à l'articulation du Triduum comme au temps de saint Augustin, triduum du Christ mort, enseveli et ressuscité (vendredi, samedi et dimanche) aurait été considéré comme une prétention archéologique quelque peu fantaisiste et puérile, en tous cas sans intérêt. La théologie du mystère pascal est maintenant plus répandue et mieux comprise. Pour y correspondre, pour la faire pénétrer davantage dans les esprits, ne devrait-on pas reprendre la structure ancienne du Triduum ? Toutefois, pour respecter l'acquisition, postérieure dans la liturgie romaine, de la célébration eucharistique du jeudi saint [7], serait-il mieux de faire commencer le Triduum, non pas le jeudi au matin comme maintenant, mais par l'eucharistie vespérale et festive, comme synthèse initiale et annonce du mystère pascal.

On sait que l'usage antique du jeudi saint à Rome comportait seulement et avant tout la réconciliation des pénitents. Ce serait

---

6. Le jeudi saint reçut sa solennité vers la fin du V[e] siècle. Pour rappel : Le Triduum pascal du temps de saint Augustin comportait les vendredi, samedi et dimanche : *De consensu Evang.*, III, 66 (*P.L.*, 34, 1199) ; *Ep.* 55, 24 (*P.L.*, 33, 215). C'est avec Amalaire que le Triduum se confond avec les trois derniers jours de la Semaine Sainte, en raison d'un certain parallélisme rubrical, et le samedi étant célébré le matin et n'étant plus jour aliturgique. Une telle confusion ruinait la valeur théologique du Triduum ancien, considéré par ailleurs comme une seule célébration.

7. A propos de cette célébration eucharistique et des problèmes historiques qu'elle pose, voir : H. SCHMIDT, *op. cit.*, vol. alterum, p. 710-736, qui donne la bibliographie et discute les points de vue.

archéologisme que vouloir en restaurer les rites tels quels. Mais il serait simpliste de se rejeter derrière une peur excessive de l'archéologisme et de ne pas envisager plus à fond le problème. On sait combien le sacrement de Pénitence fait difficulté à beaucoup de fidèles et non des moins fervents, comment sa théologie aurait besoin d'être revue, explicitée davantage dans le sens de la vie de l'Eglise et de la communauté et combien son rituel est pauvre à cet égard. L'un des points importants sur lequel devrait porter la rénovation du sacrement de Pénitence consisterait à éliminer l'aspect quelque peu automatique qu'il a pris, surtout à partir du moment où il n'est plus la réponse à une attitude de pénitence mais où cette dernière est imposée après l'absolution. Le sacrement de Pénitence n'apparaît plus comme l'aboutissement et le couronnement de la pénitence-ascèse. L'Eglise romaine, en fixant la réconciliation des pénitents au jeudi saint au matin, soulignait comment l'absolution faisait suite à la pénitence quadragésimale, elle mettait en relief son aspect communautaire et ecclésial et ses formulaires aussi bien que le moment où se faisait cette célébration évoquaient assez le caractère pascal du sacrement. De nos jours plusieurs pasteurs organisent des « célébrations de la pénitence ». Ne serait-il pas indiqué que la liturgie de ce jour en prévoie une *ad libitum* ? Elle pourrait se célébrer un autre jour, si on le juge opportun. Ce serait l'occasion de rendre officielles et liturgiques ces célébrations et, après l'aveu secret des fautes, devrait être permise l'absolution générale comme signe de réintégration dans la communauté. Les beaux formulaires du sacramentaire gélasien inspireraient la composition d'une euchologie dans laquelle dominerait l'aspect pascal de la Pénitence [8].

On sait que le moyen âge a tenu à conserver aux jours saints les détails archéologiques des temps plus anciens et qu'il a attaché une certaine importance à l'omission, par exemple, du baiser de paix, parce que Judas le donna ce jour-là au Christ en le trahissant. Il n'y a sans doute aucune utilité à conserver ces usages qui nous déroutent plus qu'ils ne nous édifient. On doit souhaiter aussi la composition de nouvelles oraisons pour la messe de ce jour ainsi que la communion sous les deux Espèces, même si, pour ce faire, il fallait recourir à des non-prêtres et même à des laïcs.

Le lavement des pieds, inséré entre la liturgie de la Parole et l'Eucharistie, avait paru une innovation audacieuse et intéressante. Elle le reste. Toutefois le rite, même avec son caractère facultatif, ne manque pas de provoquer des réactions. Il ne correspond guère évidemment aux usages reçus de nos jours dans la plupart des pays. Sans doute il reste un symbole et il faut prendre garde de ne pas évacuer la liturgie de tout geste symbolique pour sombrer dans un

8. L. K. Mohlberg, *Sacr. Gel., op. cit.*, XXXVIII, XXXVIIII, p. 55-60.

réalisme plat. La simple suppression de l'usage de ce rite, d'ailleurs facultatif, n'est pas une solution heureuse. Ici encore un pluralisme de rites s'impose. A la place du lavement des pieds on peut concevoir, en même temps que l'apport des offrandes pour l'eucharistie, l'offrande de dons en nature pour les pauvres, tandis que le chant de procession serait celui de l'hymne *Ubi caritas et amor*. Dans certaines régions on pourrait organiser aussi une sorte d'agape liturgique, un repas où les aliments apportés par chacun seraient partagés entre tous et où le clergé local remplirait le rôle d'organisateur et de serviteur.

Quant au dépouillement de l'autel, usage pratique et quotidien élevé au rang de symbole plus tard, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'y attarder. L'autel est dénudé tout simplement et tout en est enlevé, même la croix, *privatim* et sans cérémonie particulière.

*
* *

Le vendredi saint appelle aussi quelques retouches. L'office est un peu long et la juxtaposition de célébrations différentes provoque toujours une certaine impression de sur-place, encore que la célébration de la Parole, l'adoration de la croix et la communion puissent facilement trouver entre elles une jonction étroite. Les oraisons solennelles, grandioses en elles-mêmes, prolongent la célébration. Cependant on risquerait de niveler toutes les célébrations de l'année si ces oraisons étaient tout simplement remplacées par le type de la prière universelle, telle qu'elle fut restaurée il y a peu. Une actualisation plus grande des oraisons solennelles, une simplification et une abréviation de l'énoncé des intentions proposées peut obvier à cette impression de longueur. La liturgie de la Parole devrait d'ailleurs être revisée. Ne suffit-il pas, en effet, et comme cela se vérifie dans la tradition ancienne de certaines régions [9], d'une seule oraison avant l'*officium lectionis* ? De plus les lectures elles-mêmes, du moins la première, cependant fort belle, semble difficile pour les fidèles. Quant aux chants de réponse, ils sont beaucoup trop longs.

L'adoration de la croix aurait besoin de quelques aménagements. Les croix ne seraient plus voilées durant le temps de la Passion, mais, le jeudi saint, toutes les croix seraient enlevées de l'église ou voilées si elles ne pouvaient être enlevées, de manière qu'une seule croix attire l'attention de tous le vendredi saint. Comment se ferait

9. Cependant, dans la plupart des documents, sauf dans l'antique structure romaine, on trouve une oraison après la première lecture. Le sacramentaire de Saint-Gall offre cependant la structure proposée ici. L. K. MOHLBERG, *Das fränkische Sacramentorum Gelasianum*... Coll. Liturgiegeschichtliche Quellen. Münster-i.-W., 1939, 96, 519, p. 77.

la vénération de la croix ? Un pasteur proposait un rite parallèle à celui du *Lumen Christi*. Un clerc venant du fond de l'église apporte la croix ; le célébrant resté dans le chœur indique par trois fois la croix aux fidèles en chantant : *Ecce lignum crucis*, tandis que les fidèles font la génuflexion tournés vers elle. Il ne serait donc plus question de dévoiler la croix. Par ailleurs celle-ci serait unique dans l'église. Les fidèles pourraient, comme maintenant, venir la baiser, ou elle resterait dans la nef après l'office, de manière à permettre sa vénération par tous.

La communion a été introduite pour tous, lors de la rénovation de la Semaine Sainte. Il serait trop long et inutile de recommencer ici les discussions qui eurent lieu à ce sujet, d'autant plus que des maîtres ont livré alors leur manière de voir. On sait qu'à Rome deux usages existaient simultanément : la liturgie papale ne connaissait pas la communion des fidèles, tandis qu'elle se donnait dans les *tituli*. De nos jours, communion ou pas communion est une question en étroite relation avec différentes options théologiques ou, mieux, avec différentes attitudes dévotionnelles. Le rythme eucharistique de l'Eglise d'aujourd'hui tend à la communion quotidienne. De plus, recevoir l'eucharistie, le jour spécialement destiné à commémorer la Passion du Christ semblait indiqué [10]. On a même proposé de célébrer la messe ce jour-là ; et, de fait, on ne voit aucune raison de vraie convenance qui s'y oppose, dès que l'on peut recevoir la communion. Dans ces discussions n'est pas intervenue une considération qui nous paraît importante et qu'il ne faudrait pas traiter à la légère d'archéologisme. Le Triduum ancien commençait le vendredi saint et, ce jour-là, commençait le jeûne intra-pascal qui avait une autre signification que le jeûne quadragésimal, lequel prenait fin le jeudi saint. Durant ce Triduum il s'agissait d'un jeûne festif dans l'attente du retour du Seigneur glorifié. De plus, selon le réalisme très significatif qui se vérifie au temps de Tertullien, l'eucharistie étant une nourriture spirituelle est une nourriture plus vraie que toutes les autres, elle rompt donc le jeûne. Dans une optique toute semblable, à partir du vendredi saint on ne reçoit plus l'eucharistie afin de jeûner dans l'attente du Seigneur. C'est la communion eucharistique de la nuit de Pâques qui rompra le jeûne, en même temps que sera célébrée la gloire triomphante du Christ. On dira peut-être que cette sensibilité n'est plus la nôtre. Sans doute, mais on pourrait se demander s'il ne faut pas le regretter et s'il ne serait pas bon, plutôt que de se cantonner dans de vains regrets, de faire effort pour faire retrouver à nos chrétiens cette sensibilité eucharistique qui pourrait les aider à mieux comprendre ce qu'elle est, à

10. Pour la bibliographie de cette question, voir H. SCHMIDT, *op. cit.*, notamment les articles de B. CAPELLE.

mieux célébrer aussi la nuit et le jour de Pâques. A notre sens, il serait mieux, « en soi », de revenir au jeûne « eucharistique » à partir du vendredi jusque dans la nuit du samedi au dimanche. Tout en souhaitant qu'on ne s'arc-boute pas dans un refus total devant ces considérations — elles font tout de même partie de la tradition la plus antique de l'Eglise — et en soulignant comment le retour à une telle pratique, précédée d'une bonne catéchèse, pourrait enrichir chez nos fidèles le sens et la compréhension de la signification de l'eucharistie, il ne semblerait pas opportun, au moins maintenant, de supprimer la communion du vendredi saint. Elle vient, au fond, d'être permise et, de plus, il faut respecter la « mens » actuelle de l'Eglise sur le rythme eucharistique. Ce n'est pas en un an que les fidèles peuvent avoir compris le motif de la suppression de la communion du vendredi saint. Cette suppression leur paraîtrait un manque de respect et de compréhension de l'eucharistie, loin de leur inculquer la signification plus profonde de celle-ci. Il vaut mieux donc s'en tenir au *statu quo*. Ces réflexions devaient toutefois être faites, car elles montrent comment une rénovation doit tenir compte d'éléments multiples parmi lesquels il faut choisir, en écoutant le rythme actuel de la respiration de l'Eglise.

Durant la communion le chant d'un psaume pourrait être exécuté avec une antienne dont la teneur n'est pas difficile à trouver ; soit, par exemple, l'antienne *Hoc corpus quod pro vobis tradetur,* qui vient maintenant au premier dimanche de la Passion, célébration qui sera remplacée par le cinquième dimanche de carême (résurrection de Lazare). Un silence après la communion et une seule oraison, par exemple la deuxième, et non pas trois, pourraient terminer la célébration.

*
* *

Les problèmes posés par la Veillée pascale restent évidemment les plus complexes. Les critiques qui lui sont généralement faites sont celles de l'heure et de la longueur. La question de l'heure ne nous retiendra pas longtemps. On est en droit de s'étonner de ce que personne ne proteste contre la messe de minuit de Noël et celle, toute proche cependant, du Nouvel an. Ne pas situer la Veillée pascale la nuit, c'est en détruire le caractère d'attente, celui-là même qui justifie l'eucharistie de la nuit de Noël et qu'on ne veut pas reconnaître à la nuit de Pâques. Sans doute les confessions pascales du samedi matin et dans l'après-midi entraînent avec elles une fatigue qu'il ne faut pas négliger. Mais ne peut-on éduquer progressivement les fidèles à ne pas attendre le samedi pour faire leur con-

fession pascale ? La célébration de pénitence proposée pour le jeudi saint, par exemple, ou un autre jour de la semaine pourrait déjà porter remède à cette situation dont il est possible de sortir. De toute manière il faut que la Veillée ne commence pas avant que la nuit ne soit vraiment tombée.

Le problème de la longueur de l'office est beaucoup plus complexe. Pour l'étudier il semble qu'il faille d'abord donner la première place à l'essentiel. Cet essentiel est constitué par la Veillée proprement dite, faite de lectures et de prières, et par la célébration de l'eucharistie qui en est le couronnement. Le reste est accessoire, même le baptême, qui a trouvé cependant assez tôt sa place dans la nuit de Pâques, selon une inspiration magnifique de l'Eglise. C'est donc d'abord à cet essentiel qu'il faut conserver à tout prix son caractère.

La Veillée pascale est une célébration d'attente pénitentielle. Ce caractère qui lui est attaché depuis toujours dans la liturgie romaine ne devrait pas lui être enlevé. Mais il faut reconnaître que l'admission, tardive à Rome, du rituel particulier de la lumière et de l'*Exultet* a posé un nouveau problème. Jusque là on commençait l'office par la Veillée pénitentielle qui débouchait dans le baptême et la célébration eucharistique. Quand le rite de la lumière et de l'*Exultet* fut introduit, l'articulation de toute la célébration en fut troublée. En effet, nous commençons maintenant par le rite de la lumière et la joie de l'annonce de Pâques, rite très voyant qui, dès le commencement de la célébration, anime les fidèles. Puis nous retombons dans une célébration pénitentielle de l'attente pascale pour revenir ensuite à la joie de la résurrection avec le baptême et la célébration eucharistique. Il y a donc là une rupture psychologique qui rend pesante la Veillée de lectures et, quoi qu'on puisse faire, la rend apparemment longue.

La solution la plus souvent proposée, hélas, est la suppression de la plupart des lectures, la constitution d'une sorte de tronçon de Vigile qui, en fait, la défigure totalement et n'est plus qu'un organe-témoin dont on n'ose pas franchement se débarrasser. Ce n'est pas seulement un motif pastoral qui conduit à cette détermination mais, bien plus fréquemment, la totale incompréhension de la vraie signification des lectures, et particulièrement de celles de l'Ancien Testament. Récemment encore un prêtre ne disait-il pas, et il n'était pas un des moins cultivés : « quand on a construit une cathédrale, on ne conserve plus le baraquement qui a servi avant sa construction ». Ainsi voulait-il insister sur le caractère accessoire de l'Ancien Testament. Nous n'insisterons pas sur ce cas, et la nouvelle génération nous donne heureusement l'assurance d'une compréhension, parfaite du caractère indispensable de l'Ancien Testament pour la pleine intelligence du Nouveau. On pourrait dire qu'il serait

mieux de lire uniquement le Nouveau Testament, à la condition que soit connu parfaitement l'Ancien et que ses lignes de force soient constamment présentes à l'esprit quand est proclamé le Nouveau. Il n'en est rien et la proclamation de l'Ancien Testament est plus que jamais nécessaire. Je ne voudrais pas enfoncer des portes ouvertes, mais, en fait, sont-elles encore tellement ouvertes ? Car une nouvelle mentalité se fait jour. On nous parle sans cesse de « l'homme d'aujourd'hui », avec une insistance quelque peu fatigante, et cela d'autant plus qu'il est difficile de s'entendre sur ce qu'est cet « homme d'aujourd'hui ». Pour plusieurs, en tout cas, il est devenu comme Dieu lui-même et est le point de départ et le centre de tout, même de la liturgie et du culte. C'est lui qui pose au Seigneur ses propres problèmes auxquels Dieu répond comme il le peut. Dans une pareille optique, la célébration de la Parole devient, non pas une intervention gratuite et bienveillante de Dieu qui nous parle le premier parce qu'il nous aime le premier, mais bien plutôt une sorte de questionnaire où nous apportons à Dieu nos problèmes d'aujourd'hui pour y trouver réponse. On voit le renversement des rôles. On voit aussi qu'y consentir serait ruiner la liturgie... tout comme la théologie ; plus grave encore, ce serait ruiner la vérité de notre condition et la claire vision de l'initiative bienveillante de Dieu. Sans doute a-t-on été trop exclusif dans ce sens et il en est découlé une liturgie tellement objective qu'elle n'avait plus rien à voir avec le peuple de Dieu. Il faut donc être attentif aux requêtes des hommes de notre temps, mais les hommes de notre temps doivent, eux aussi, se montrer attentifs aux requêtes de Dieu et il incombe aux pasteurs de ne pas tomber dans le travers d'une pastorale qui consisterait à enlever toutes les difficultés, à commencer par celles de la compréhension du sens de l'Ecriture. Il y a là un devoir de catéchèse élémentaire. Et qu'on ne fasse pas intervenir ici le problème missionnaire. La liturgie n'est pas directement missionnaire, on y a insisté suffisamment, elle s'adresse à des croyants que nous avons le devoir d'éduquer dans une foi toujours plus éclairée et plus appuyée sur les trésors de l'Ecriture. Au reste, le nouveau lectionnaire de la messe, tel qu'il est préparé maintenant pour un prochain « experimentum », comme d'ailleurs les nombreuses liturgies de la Parole réalisées en plusieurs endroits réaliseront cette œuvre primordiale de construction de la foi par l'Ecriture.

Ceci dit, il n'en reste pas moins que l'office des lectures ne doit pas trop se prolonger ni comporter des éléments trop difficiles à ingérer. On a étudié longuement la tradition des lectures [11]. On pourra toujours discuter indéfiniment les conditions d'un choix actuel.

11. H. SCHMIDT, *op. cit.* ; voir spécialement dans la bibliographie les articles de B. BOTTE.

Nous n'entrons pas dans cette discussion mais nous voudrions seulement indiquer ce qui nous parait fondamental. Traditionnellement toutes les Eglises ont tenu à évoquer en cette Veillée toute l'histoire du salut à partir de la Genèse. Elles l'ont fait de diverses manières et plus ou moins longuement, mais il est certain que la volonté de parcourir ensemble les éléments fondamentaux de l'histoire du salut se présente comme une volonté ferme. Il ne semble pas que cette volonté ne soit plus de mise aujourd'hui, au contraire. Dès lors il faut éviter de constituer une veillée manchotte, simple survivance d'une tradition dont on aurait perdu le sens profond mais qu'on n'oserait pas tuer. Le désir pastoral d'abréger une célébration ne doit pas provoquer une autre défectuosité : celle de manquer l'occasion de laisser entendre, proclamée en assemblée et dans une nuit privilégiée, la synthèse scripturaire de l'histoire du salut.

Mais comment concilier les points de vue ? Deux solutions pourraient être envisagées. En deux lectures de l'Ancien Testament seraient exposés deux des thèmes majeurs de l'histoire du salut. Les répons et les chants constitueraient, de leur côté, une sorte de trame fondamentale. Sur cette toile de fond, tissée par de brèves mais suggestives évocations de l'histoire du salut, se détacheraient les deux thèmes choisis. Il s'agirait donc de compositions nouvelles de répons qui devraient, un peu à la manière de la liturgie orientale, évoquer l'histoire du salut. Après cette première partie le *Gloria in excelsis* serait chanté. Il serait suivi d'une oraison qui ferait charnière entre les leçons de l'Ancien Testament et l'épître et l'évangile. Réalisation possible, difficile cependant, si l'on veut que les fidèles en retirent un véritable profit. Car les chants et les répons évocateurs de l'histoire du salut devraient être suffisamment compréhensibles dans leur brièveté et ne pas noyer dans une sorte de lyrisme littéraire et musical l'essentiel de leur message. Une Veillée ainsi conçue ne dépasserait pas 20 minutes au grand maximum, y compris la lecture de l'épître et la proclamation de l'évangile. Une autre proposition pourrait aussi rallier les suffrages. On choisirait six lectures brèves qui concentreraient en elles les événements marquants et les jalons fondamentaux de l'histoire du salut en quelque cinquante versets en tout. Il s'agirait de lectures contractées, tirées des passages traditionnels, lus à la Veillée pascale. A cette disposition on peut reprocher cependant le danger de dispersion. La veillée de lectures ainsi conçue risquerait de constituer une succession rapide d'images qui disperseraient en tous sens plus qu'elles ne recueilleraient en concentrant l'attention sur la continuité de l'histoire du salut. Cela dépend donc de la qualité des lectures elles-mêmes et du doigté avec lequel leur allégement a été réalisé. Le nouveau lectionnaire destiné à la messe a lui-même repris en divers dimanches ces lectures tra-

ditionnelles de la Veillée pascale en les abrégeant. On pourrait s'inspirer de ce travail. Par ailleurs et pour ne pas allonger la célébration et la rendre trop dense, il n'est nullement nécessaire ni traditionnel de faire suivre chaque leçon d'un répons ou d'une oraison, mais un silence méditatif peut en tenir lieu et mieux concentrer les fidèles sur ce qui vient d'être proclamé. Une seule oraison après les six leçons pourrait former charnière, après le chant du *Gloria,* entre l'Ancien Testament, les lectures du Nouveau dans l'épître et l'évangile.

Revenons à la structure de la Veillée tout entière. Son sommet est indiscutablement la célébration eucharistique à laquelle a conduit la liturgie de la Parole. Il y a donc une gradation : départ d'une veillée pénitentielle de lectures et de prières et aboutissement à la célébration joyeuse de la résurrection.

Mais, nous l'avons remarqué déjà, le rite de la lumière et de l'*Exultet* ont troublé cette progression, puisque, dès le début de la célébration, l'assemblée chante déjà la joie de la résurrection. Sans doute ne faut-il pas introduire dans la liturgie un cartésianisme trop poussé ; elle doit conserver son caractère lyrique qui lui permet d'anticiper et de revenir en arrière. Cependant l'expérience concrète de la Veillée le montre assez : la rechute dans une suite de lectures après l'enthousiasme du début de l'office est psychologiquement nuisible à la participation des fidèles.

Une solution audacieuse consisterait à commencer l'office par la veillée de lectures à laquelle succéderait le rite de la lumière avec le chant de l'*Exultet,* celui-ci pouvant être chanté après la proclamation de l'évangile ou encore après la célébration du baptême, le *Gloria in excelsis* étant chanté comme acclamation des fidèles et comme une sorte de réponse au chant de l'*Exultet.* Ce bouleversement radical entraîne cependant des difficultés pratiques : comment célébrer la veillée de lectures dans l'obscurité ? Il entraîne aussi des objections psychologiques : l'ordonnance actuelle des éléments de la Veillée pascale est tout de même ancienne et on ne trouve aucune trace de la structure proposée. Ceci ne constitue cependant pas une objection tellement décisive.

Une solution plus modérée peut aussi être envisagée : conserver dans ses grandes lignes la structure actuelle mais abandonner le caractère pénitentiel de la veillée de lectures pour lui donner un caractère festif et brillant qui enlève l'impression de rechute, après une expression collective de joie, dans une attente angoissante. Les lumières, les chants, par exemple celui du *Gloria in excelsis,* peuvent facilement donner à ces moments un caractère festif et joyeux, tout en conservant l'essentiel : la proclamation de l'histoire du salut. **Cette solution altère cependant le caractère traditionnel et antique**

de la Veillée. On se trouve donc en face d'un dilemme : Quelle tradition faut-il préférer ? Celle de l'ordonnance de la Veillée tout entière à partir de la bénédiction du feu et de l'*Exultet* ou la tradition, de beaucoup plus ancienne, du caractère pénitentiel de la Veillée de lectures ? Pour répondre à ce dilemme, il faut se garder d'un attachement excessif à l'histoire et ne pas donner nécessairement la préférence à ce qui fut pratiqué autrefois. Tout compte fait, l'adaptation à la psychologie actuelle doit nous guider, d'autant plus que l'antiquité chrétienne elle-même ne s'est pas privée de cette adaptation, elle qui, en détruisant l'ordonnance progressive de l'antique Veillée pascale, a introduit, pour satisfaire aux goûts de l'époque, après y avoir résisté longtemps, les rites de la lumière et de l'*Exultet*. Il ne semble pas que l'essentiel de la veillée de lectures soit détruit si on y introduit la joie dans la contemplation de l'histoire du salut. La proclamation de cette dernière forme l'essentiel de cette veillée, le caractère pénitentiel étant accessoire et l'attente de la résurrection pouvant être joyeuse.

N'oublions pas de noter la possibilité souhaitable d'un pluralisme en ce cas encore. Qu'il soit possible, en certains milieux, de lire les anciennes lectures, même le *corpus* des douze lectures primitives, en corrigeant peut-être un peu leur choix, la lecture de Daniel étant quelque peu aberrante et moralisante en cette Veillée. Personnellement je ne verrais aucun inconvénient à rendre possible le choix entre trois types de Veillée pascale.

Quant aux rites du début, ils devraient être remaniés de toute façon. La bénédiction du feu devrait être très brève et ne pas trop attirer l'attention. Elle ne devrait se faire que si elle est possible sans mesquinerie ; qu'elle soit réellement la bénédiction d'un vrai feu et non d'un petit réchaud, sans quoi, qu'elle soit omise. Les incisions du cierge ne sont guère intéressantes. Elles pourraient être remplacées par une monition très brève rappelant le sens du rite de la lumière qui va se dérouler. On commencerait l'office par la procession du *Lumen Christi* et un chant d'*Exultet* abrégé ou nouveau, ce chant constituant la bénédiction du cierge. Viendrait ensuite l'office joyeux des lectures parmi lesquelles prennent place l'épître et l'évangile. La bénédiction avec une formule brève de l'eau baptismale et la rénovation des promesses du baptême suivraient. Il semble que, de la sorte, la célébration entière ne dépasserait pas les deux heures au grand maximum. Si la célébration est bien conduite sans hésitation, elle pourrait ne pas dépasser une heure 45 minutes ... Si la préoccupation de la longueur est légitime, la manière dont un office est réalisé peut psychologiquement la diminuer de beaucoup. Si les rites accessoires sont brefs, si toute la célébration accuse une **ligne montante, sans rechute psychologique, si l'articulation des rites**

est claire, si la participation des fidèles est aidée par de fréquentes acclamations et des chants faciles, si, à tout instant, les fidèles se sentent acteurs, le temps de la Veillée, déjà très diminué en lui-même, passera rapidement.

*
* *

On a pu le constater, ces propositions n'on rien de très révolutionnaire. Cela en désenchantera peut-être certains. Un aggiornamento n'est pas l'occasion pour nous de faire réaliser notre idée du moment mais bien plutôt, en partant des formes existantes, de les rendre plus proches et plus vivantes.

Il y aurait cependant, à l'avantage de certains pays comme l'Espagne, la Sardaigne, etc., à proposer l'insertion dans la liturgie elle-même d'un certain folklore sagement étudié et approuvé. Il est dommage que des célébrations intéressantes et vraiment adaptées à une population restent à côté de la célébration liturgique et en détournent, car elles connaissent évidemment plus de succès populaires que l'office classique. N'y aurait-il pas lieu d'étudier de près en chacune de ces régions la possibilité d'intégration de ces liturgies vivantes, quitte à corriger l'un ou l'autre de leurs usages ou de leurs formulaires ? Tout autre chose est de respecter et d'intégrer une tradition qui a déjà fait ses preuves et continue à éduquer une région et tout autre chose est de créer de toutes pièces des célébrations subjectives.

Ces lignes n'ont pas d'autre but que de faire réfléchir aux difficultés, d'exposer brièvement la complexité des problèmes et la nécessité de trouver une solution qui ne soit pas à contre-courant de la pensée de l'Eglise mais sensible à la fois aux besoins pastoraux et aux vénérables traditions vécues par tant de chrétiens sous toutes les latitudes.

Rome Adrien NOCENT, O.S.B.
Institut Liturgique Saint-Anselme